

AT

SAINT-DIDIER |

LE DAUPHINE LIBERE 30/01/2018

Les orientations budgétaires au menu du comité syndical Rhône Ventoux



Les élus ont assisté au comité syndical du SMERRV (Syndicat mixte des eaux de la région Rhône Ventoux).

Le comité syndical de la fin de semaine dernière, à la salle polyvalente, a été dominé par le débat sur les orientations budgétaires 2018.

Michèle Plantadis, vice-présidente du syndicat des eaux Rhône Ventoux, a présenté quatre axes : les hypothèses générales des dépenses et des recettes, les engagements pluriannuels (investissement), les effectifs de la structure, (conditions de rémunération, temps de travail et évolution prévues) et les éléments relatifs à la structure dont la gestion de l'encours de la dette.

Avec 35 communes adhérentes, 78 693 usagers, 9 258 277 m³ facturés, le service de l'eau potable affiche des dépenses de ges-

tion courante s'élevant à 1 254 300 € dont 722 000 €, en charges de personnel. Les recettes d'exploitation représentent 6 300 000 €.

Compte tenu de la TVA, le m³ de l'eau est à 1,99 euro TTC

Dans ces prévisions ont été incluses, l'augmentation d'environ 3,44 % des abonnés, et une progression des consommations. Conformément à la délibération du comité syndical du 29 juin dernier, le tarif est unique pour toutes les communes.

Compte tenu de la TVA et de la redevance de l'Agence de l'eau, le prix du m³ est à 1,99 € TTC (au 1^{er} janvier 2018). La section d'investissement comporte notam-

ment la réalisation d'un plan de réduction des pertes en eau, au patrimoine, à la diversification et à la protection des ressources (sables blancs et miocène).

Son financement est constitué de l'autofinancement (1 918 600,90 €), des subventions (105 057 €) et de l'emprunt (3 206 758,77 €).

Les élus ont aussi voté pour deux délibérations inscrites à l'ordre du jour : partenariat avec la LPO Paca (Ligue de protection des oiseaux) et le renouvellement du réseau d'assainissement collectif sur la commune de Malaucène.

La réunion a été suivie de la projection d'un film sur les réalisations de 2017 et des vœux du président du syndicat, Jérôme Boulet.

AT

SAINT-DIDIER

Syndicat mixte des eaux, 66 chantiers en 2017



Jérôme Bouletin, président du Syndicat mixte des eaux de la région Rhône Ventoux (SMERRV), lors de la cérémonie des vœux du comité syndical.

Cloturant le comité syndical, Jérôme Bouletin, président du Syndicat mixte des eaux de la région Rhône Ventoux (SMERRV) a présenté ses vœux aux délégués et maires des communes, aux agents du syndicat, ceux du délégataire (Suez eaux France) et des bureaux d'études partenaires.

Revenant sur les travaux

de 2017, il a précisé leur montant (13 788 000 €), ainsi que leur nature : suppression des branchements en plomb, renouvellement de canalisations d'eau potable, d'assainissement, réhabilitations/extensions des réseaux, construction du réservoir de la chapelle à Vedène, de la station d'épuration de Beaumont-du-Ventoux, du réseau de la Baumette à Gigondas et la fin de la construction de l'usine Helen-Adam prévue à l'été 2018, travaux de la station d'épuration de Saint-Di-

der (remise en état du local technique, intervention

prochaine des plongeurs, changement des modules). Selon le président, l'activité du syndicat a permis de réaliser 66 chantiers, fait travailler près de 90 équipes représentant plus de 550 employés de 55 entreprises locales.

« L'année 2017 a été marquée par la baisse des tarifs de l'assainissement grâce à l'optimisation des futurs travaux et aux subventions. Le syndicat a fait en sorte que ce nouveau tarif pèse le moins possible sur les petits ménages et les personnes en situation

de précarité. »

Puis, il a souligné l'impact de la restriction de l'enveloppe budgétaire de l'Agence de l'eau sur les aides dédiées à la performance épuratoire pour l'assainissement, ainsi que la suppression des subventions aux particuliers dans le cadre de la réhabilitation des assainissements non collectifs.

Jérôme Bouletin a évoqué l'arrivée de trois nouveaux agents. Par ailleurs, il a mis à l'honneur Annick Ferrere qui part à la retraite, après plus de 40 ans de carrière.

Les budgets des services de l'assainissement

Après le volet relatif à l'eau potable, le débat d'orientations budgétaires s'est étendu à l'assainissement.

Service d'assainissement collectif (SAC) : - 29 communes, 27 683 usagers, 2 764 291 m³ facturés ; - Dépenses de gestion courante de 654 060 € se composant de charges à caractère général au montant de 633 900 € (dont 384 500 € en

personnel, affectés par la collectivité de rattachement), de charges de personnel pour 20 160 € (versement œuvres sociales, médecine du travail, tickets restaurants) ; - Prix au m³ : 3,63 € (tarif unique pour toutes les communes) ;

- En section d'exploitation, les recettes se composent de la redevance d'assainissement collectif qui s'élève à 5 100

000 €. On constate une hausse du nombre d'abonnés d'environ 3,25% et des consommations. - En investissement, la mise à jour des schémas directeurs d'assainissement se traduira par des extensions, la réhabilitation, et la modélisation des réseaux. Il est prévu que les travaux soient financés par l'autofinancement (240 540 €), les subventions (334

835 €) et par les emprunts (6 350 958,33 €). - L'annuité d'emprunt s'élève à 3 352 000 € (charge annuelle par abonné de 121,08 €). Service public d'assainissement non collectif (SPANC). - 33 communes adhérentes, 9 000 installations.

- Dépenses de gestion courante de 155 900 € (charges à caractère général 13 150 €, et

de personnel 142 750 €).

- Depuis la création du service en 2003, le tarif des différentes prestations n'a pas été modifié. Une réflexion sur une augmentation des prix est à l'étude. - Recettes du service attendues : 160 000 €. - Dépenses d'investissement : 4 000 € (matériel informatique et mobilier), 200 000 € (subventions aux particuliers).